

possède en général un ou plusieurs facies de garigue et un facies de culture. Une analyse plus détaillée permettrait de subdiviser encore les cultures et de les rattacher à des stations naturelles plus restreintes. Les facies que nous avons distingués pourraient eux aussi se morceler en stations, c'est-à-dire en associations végétales de plus en plus réduites. Quelques mètres carrés suffisent pour constituer de multiples stations : rochers, sol sec ou humide, sources, etc. sont parfois très voisins. C'est en cela que la question prend un intérêt géographique; il est impossible en effet de cartographier des portions de territoire aussi limitées. Aussi nous avons dû faire des synthèses. Nous présentons sous forme de tableau le résultat de nos observations consignées sur une carte à l'échelle du 20000^e. Celle que nous donnons ici en est la réduction au 80000^e; c'est un degré de plus vers la synthèse; si nous réduisions la carte à l'échelle du 1000000^e, nous distinguerions encore les caractères dominants de la végétation, tels que nous les avons décrits au début.

Nous avons choisi pour désigner les divers facies, des espèces qui frappent les yeux au premier abord; toutes celles que nous avons nommées sont dominantes, elles caractérisent le paysage; nous avons donc suivi une méthode physionomique de cartographie. Il sera peut-être intéressant de constater qu'elle nous a permis d'identifier les changements d'aspect de la végétation, avec les modifications de la nature physique ou chimique du substratum.

M. Rouy présente le t. IX de sa *Flore de France* qui sera analysé dans la Revue¹.

M. Lutz donne lecture de la note suivante :

Nouvelles stations de *Plantago arenaria* Wald. et Kit. aux environs de Nancy,

PAR M. J. GODFRIN.

Il ne faut pas négliger de suivre pas à pas, d'aussi près que possible, en relevant les différents lieux où elle apparaît, la

1. Voy. NOUVELLES, p. 224.

marche d'une espèce en voie de migration ou d'extension. Ce pointage des nouvelles stations où elle se montre dans l'envahissement d'une contrée, en nous renseignant sur sa dispersion, fournit d'utiles données à la Géographie botanique générale. Lorsque les faits observés de cet ordre sont suffisamment nombreux pour qu'il soit possible d'en tirer une loi, ils peuvent dévoiler quelques secrets de la biologie de cette plante, en faisant connaître les raisons pour lesquelles elle étend son aire d'existence, par le moyen de quelle structure spéciale ou de quelle disposition physiologique, et quelles voies elle a suivies dans ses migrations. Enfin, ces relevés exactement mis à jour sont indispensables à la connaissance des flores locales, puisqu'ils permettent et permettront dans l'avenir de séparer les plantes indigènes de celles qui se sont introduites, et de définir d'une façon précise la date de la naturalisation.

Ce sont ces raisons qui me déterminent à publier un fait assez minime en soi, mais qui peut revêtir une certaine importance significative : c'est l'apparition, ou au moins la première constatation de l'existence d'une plante étrangère (*Plantago arenaria*) dans plusieurs localités des environs de Nancy.

Cette espèce, voisine immédiate du *Plantago Psyllium* L., avec laquelle elle est demeurée longtemps confondue, en a été distinguée par WALDSTEIN et KITAIBEL (*Descriptiones et Icones plantarum rariorum Hungariæ*, Vienne, 1802-1812). — Depuis cette séparation, elle a été signalée en de nombreux points de la France. J'indiquerai hors texte, en note, les principales localités où elle est apparue, ainsi que les références bibliographiques relatives à ces apparitions. J'ai l'intention de suivre, au moyen de ce relevé de stations, la situation actuelle en France de l'espèce dont il s'agit.

Des notes en question, on peut conclure que l'espèce *Plantago arenaria* paraît spontanée et fixée dans l'Europe méridionale et le midi de la France¹ et que de là elle s'avance vers le centre et vers le nord. On la signale encore, en effet, à l'état spontané

1. DE CANDOLLE, *Prodrome*, t. XIII, 1852, la donne comme annuelle croissant « in arenosis Europæ mediæ, in regione Mediterranea nec non in India ». — FONVERT et ACHINTRE. *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans les environs d'Aix*. « Dans les lieux sablonneux près du moulin Destesta. »

dans le Centre et l'Ouest¹, où elle est plus ou moins abondante suivant les localités. Elle paraît avoir rencontré dans la vallée du Rhône les conditions naturelles de son développement, car elle s'est installée dans toute son étendue et remonte jusqu'à Lyon². On la retrouve encore commune dans la Côte-d'Or³.

Si du Midi et du Centre on continue d'avancer vers le Nord, on constate d'après les auteurs que cette plante se fait progressivement rare. En Normandie, elle était peu commune en 1869⁴. Plus près de notre pays, les lieux de présence de cette plante sont de plus en plus éloignés et ses stations de plus en plus étroitement spécialisées quant à leur exigence par rapport au sol. HOLLANDRE ne la mentionne pas encore en 1842 dans sa *Flore de la Moselle*⁵. Cependant, dès 1843, GODRON la signale à Nancy⁶, d'après Suard, dans une station qui paraît ne plus exister, au bord du canal alors en construction, et entre Villers Saint-Étienne et Liverdun (d'après Zienkowitz), station également disparue. Elle est retrouvée ensuite successivement en différents

1. ABBÉ COSTE. *Flore descriptive et illustrée de la France*, 1904. « Lieux sablonneux surtout dans le Midi, l'Ouest et le Centre. » — GRENIER et GODRON. *Flore de France*, t. II. « Commun dans la région méditerranéenne et l'Ouest ». — BOREAU. *Flore du Centre de la France*, 1857. « Lieux sablonneux, alluvions, C. Bords de la Loire, de l'Allier, du Cher, etc. ». — LATERRADE. *Flore bordelaise et de la Gironde*, 1846. « Champs sablonneux à Léognan, St-André, etc. ». — SAUZÉ et MAILLARD. *Flore des Deux-Sèvres*. « Rare, lieux sablonneux, St-Martin de Saçay, etc. ». — J. LLOYD. *Flore de l'Ouest de la France*, 1868. « Charente-Inf., Vendée, Deux-Sèvres (St-Martin de Saçay), Loire-Inf., vallée de la Loire en différentes localités. » — LECOQ et LAMOTTE. *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Plateau Central de la France*. « A. C. Lieux sablonneux, sables des rivières : Puy-de-Dôme, etc. ». — GAUTIER. *Catalogue raisonné des plantes des Pyrénées-Orientales*. « Rare, Champs sablonneux, grèves des rivières, zone de l'Olivier. »

2. SAINT-LAGER. *Étude des Fleurs*, Lyon, 1897, page 695. « Lieux sablonneux et arides, assez commun. » — FOURREAU. *Catalogue des plantes de la vallée du Rhône*. « Commun. »

3. ROYER. *Flore de la Côte-d'Or*, 1883, I, p. 230. « RR. Sables, chemins : Leurre, La Bruyère (Lorey), Voies ferrées, etc. »; Supplément, vol. II, p. 624. « Dijon, Méline. »

4. DE BRÉBISSON. *Flore de Normandie*, 1869. « Annuelle, été, rare, lieux arides et sablonneux. » — RAVIN. *Flore de l'Yonne*. « Lieux incultes, bords des chemins : Appoigny, St-Georges, etc., A. C. »

5. HOLLANDRE. *Flore de la Moselle*, 2^e édition, Metz, 1842.

6. GODRON. *Flore de Lorraine*, édit. II (1861). Vol. II, p. 154. « Très rare, Nancy, etc. »

lieux plus ou moins rapprochés de Nancy; d'abord au Sablon, près Metz, en 1872, par l'abbé FRIREN¹. Il y a une vingtaine d'années M. BONATI la recueillait sur les voies ferrées de la ligne de Vesoul à Épinal, aux environs de Conflans-sur-Lanterne. Récemment M. René MAIRE constate sa présence à la gare de Pont-à-Mousson. Enfin en 1903, je l'ai trouvée sur les voies de garage aux marchandises à Champigneulle, et aussi sur les voies aux stations de Mont-sur-Meurthe et de La Neuveville-aux-Bois. Depuis, M. PETITMENGIN l'a vue à la gare de Varangéville.

De ce court aperçu, on peut tracer le caractère actuel de la marche de la plante vers nos régions. Abondante et fixée dans le Midi, le Centre et l'Ouest, elle progresse vers le Nord en localisant ses stations qui deviennent de plus en plus clairsemées. Dans la région jurassique et à Montbéliard, elle est considérée comme adventice et fugace, ainsi que le constate CONTEJEAN² et que me l'écrit M. MAGNIN. Dans la Haute-Saône et aux environs de Nancy, il en est de même.

Elle paraît se cantonner sur les voies de chemin de fer et manifester par là que les autres sols sableux du pays ne lui conviennent pas. Aussi elle n'a pas encore été observée sur les alluvions siliceuses, ni sur les grèves de nos rivières, sans doute parce que ces stations sont habitées par de nombreuses plantes qui y sont solidement établies et ne lui permettent pas d'y prendre pied. Il y aura lieu de voir, et c'est ce que je me propose, si la plante gagnera quelque part des voies de chemin de fer, les terrains sablonneux qui les avoisinent dans de nombreux points des environs.

Maintenant dans quelle mesure le *Plantago arenaria* est-il durable dans la station spéciale où nous l'avons rencontré? — Quel sens faut-il attacher à l'expression « fugace » par laquelle on désigne son mode d'existence dans le Nord-Est? — A la sta-

1. ABBÉ FRIREN. *Flore adventice du Sablon*, Metz, 1899. « Très abondante. »

2. CONTEJEAN. *Revue de la flore de Montbéliard*, 1892. « Depuis quelques années assez habituellement sur les voies ferrées, mais très fugace; Gare de Belfort (1871), de Colombier, de Fontaine (1871), d'Héricourt, de Montbéliard (1873). » — GRENIER. *Flore de la Chaîne jurassique*, 1865. « Lieux sablonneux, surtout lorsqu'ils ont été fréquemment remués; çà et là sur les décombres, se trouve, surtout dans les luzernières dont les graines nous arrivent des régions plus méridionales. Stations toujours variables. »

tion de Champigneulle, les exemplaires étaient fort abondants en août et septembre 1903; la plante couvrait drue un espace d'environ 50 mètres de longueur sur 8 à 10 mètres de largeur. En admettant, ce qui est le plus probable, que les premières graines aient été apportées là avec les marchandises qui y transitent, il paraît hors de doute que le premier semis n'a pas dû être assez copieux pour produire tous les pieds que j'ai observés, et par conséquent la plante s'est ressemée un certain nombre de fois avec une augmentation, d'année en année, des graines produites par elle. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'abondance actuelle des pieds. Il sera intéressant de s'assurer, dans la suite, si cette multiplication de la plante se continuera, auquel cas elle se maintiendrait sur cette station, ou si, transférée de sa région naturelle, elle aura pu donner au commencement de sa transplantation quelques générations normales, mais s'affaiblissant peu à peu dans sa patrie de hasard, son pouvoir générateur ne diminuera pas de façon à appauvrir physiologiquement ses descendants successifs jusqu'au dépérissement et à la disparition.

Le Conseil ayant décidé le 7 avril dernier d'offrir à chaque collaborateur du Bulletin 25 exemplaires à part de sa Note, M. le Secrétaire général a le plaisir d'informer l'assemblée que cette mesure aura son effet à dater de la présente séance.